

ROUBAIX

Aujourd'hui, mercredi 22 juin: Aujourd'hui, saint Paulin; demain, saint Marie d'Orléans.

Union féminine civique et sociale: Une conférence de M. Charroindière sur « Les carrières sociales féminines ».

Mort de M. Eugène Demeyer, président-fondateur du groupement des A.C. belges de Roubaix.

LES ANNONCES A PARAITRE dans le « Journal de Roubaix » doivent être remises chez M. DOMMARTIN, 216, rue de Lille.

LES ANNONCES A PARAITRE dans le « Journal de Roubaix » doivent être remises chez M. DOMMARTIN, 216, rue de Lille.

LES ANNONCES A PARAITRE dans le « Journal de Roubaix » doivent être remises chez M. DOMMARTIN, 216, rue de Lille.

M. Eug. Demeyer, président-fondateur du groupement des A.C. belges de Roubaix.

LES ANNONCES A PARAITRE dans le « Journal de Roubaix » doivent être remises chez M. DOMMARTIN, 216, rue de Lille.

M. Eug. Demeyer, président-fondateur du groupement des A.C. belges de Roubaix.

LES ANNONCES A PARAITRE dans le « Journal de Roubaix » doivent être remises chez M. DOMMARTIN, 216, rue de Lille.

M. Eug. Demeyer, président-fondateur du groupement des A.C. belges de Roubaix.

LES ANNONCES A PARAITRE dans le « Journal de Roubaix » doivent être remises chez M. DOMMARTIN, 216, rue de Lille.

M. Eug. Demeyer, président-fondateur du groupement des A.C. belges de Roubaix.

LES ANNONCES A PARAITRE dans le « Journal de Roubaix » doivent être remises chez M. DOMMARTIN, 216, rue de Lille.

M. Eug. Demeyer, président-fondateur du groupement des A.C. belges de Roubaix.

LES ANNONCES A PARAITRE dans le « Journal de Roubaix » doivent être remises chez M. DOMMARTIN, 216, rue de Lille.

M. Eug. Demeyer, président-fondateur du groupement des A.C. belges de Roubaix.

LES ANNONCES A PARAITRE dans le « Journal de Roubaix » doivent être remises chez M. DOMMARTIN, 216, rue de Lille.

M. Eug. Demeyer, président-fondateur du groupement des A.C. belges de Roubaix.

LES ANNONCES A PARAITRE dans le « Journal de Roubaix » doivent être remises chez M. DOMMARTIN, 216, rue de Lille.

M. Eug. Demeyer, président-fondateur du groupement des A.C. belges de Roubaix.

LES ANNONCES A PARAITRE dans le « Journal de Roubaix » doivent être remises chez M. DOMMARTIN, 216, rue de Lille.

M. Eug. Demeyer, président-fondateur du groupement des A.C. belges de Roubaix.

LES ANNONCES A PARAITRE dans le « Journal de Roubaix » doivent être remises chez M. DOMMARTIN, 216, rue de Lille.

M. Eug. Demeyer, président-fondateur du groupement des A.C. belges de Roubaix.

LES ANNONCES A PARAITRE dans le « Journal de Roubaix » doivent être remises chez M. DOMMARTIN, 216, rue de Lille.

M. Eug. Demeyer, président-fondateur du groupement des A.C. belges de Roubaix.

LES ANNONCES A PARAITRE dans le « Journal de Roubaix » doivent être remises chez M. DOMMARTIN, 216, rue de Lille.

M. Eug. Demeyer, président-fondateur du groupement des A.C. belges de Roubaix.

LES ANNONCES A PARAITRE dans le « Journal de Roubaix » doivent être remises chez M. DOMMARTIN, 216, rue de Lille.

M. Eug. Demeyer, président-fondateur du groupement des A.C. belges de Roubaix.

LES ANNONCES A PARAITRE dans le « Journal de Roubaix » doivent être remises chez M. DOMMARTIN, 216, rue de Lille.

M. Eug. Demeyer, président-fondateur du groupement des A.C. belges de Roubaix.

LES ANNONCES A PARAITRE dans le « Journal de Roubaix » doivent être remises chez M. DOMMARTIN, 216, rue de Lille.

M. Eug. Demeyer, président-fondateur du groupement des A.C. belges de Roubaix.

LES ANNONCES A PARAITRE dans le « Journal de Roubaix » doivent être remises chez M. DOMMARTIN, 216, rue de Lille.

M. Eug. Demeyer, président-fondateur du groupement des A.C. belges de Roubaix.

LES ANNONCES A PARAITRE dans le « Journal de Roubaix » doivent être remises chez M. DOMMARTIN, 216, rue de Lille.

M. Eug. Demeyer, président-fondateur du groupement des A.C. belges de Roubaix.

LES ANNONCES A PARAITRE dans le « Journal de Roubaix » doivent être remises chez M. DOMMARTIN, 216, rue de Lille.

M. Eug. Demeyer, président-fondateur du groupement des A.C. belges de Roubaix.

LES ANNONCES A PARAITRE dans le « Journal de Roubaix » doivent être remises chez M. DOMMARTIN, 216, rue de Lille.

M. Eug. Demeyer, président-fondateur du groupement des A.C. belges de Roubaix.

LES ANNONCES A PARAITRE dans le « Journal de Roubaix » doivent être remises chez M. DOMMARTIN, 216, rue de Lille.

M. Eug. Demeyer, président-fondateur du groupement des A.C. belges de Roubaix.

LES ANNONCES A PARAITRE dans le « Journal de Roubaix » doivent être remises chez M. DOMMARTIN, 216, rue de Lille.

M. Eug. Demeyer, président-fondateur du groupement des A.C. belges de Roubaix.

LES ANNONCES A PARAITRE dans le « Journal de Roubaix » doivent être remises chez M. DOMMARTIN, 216, rue de Lille.

UNE AUTO EST DÉPOSÉE... Dans un garage, 8, rue Latine, une auto a été dépolluée par un inconnu.

UNE BICYCLETTE DISPARAÎT... Le vélo de M. André Raviz étudiant, 22, rue de la Paix, a disparu.

LES ANNONCES A PARAITRE dans le « Journal de Roubaix » doivent être remises chez M. DOMMARTIN, 216, rue de Lille.

LES ANNONCES A PARAITRE dans le « Journal de Roubaix » doivent être remises chez M. DOMMARTIN, 216, rue de Lille.

LES ANNONCES A PARAITRE dans le « Journal de Roubaix » doivent être remises chez M. DOMMARTIN, 216, rue de Lille.

LES ANNONCES A PARAITRE dans le « Journal de Roubaix » doivent être remises chez M. DOMMARTIN, 216, rue de Lille.

LES ANNONCES A PARAITRE dans le « Journal de Roubaix » doivent être remises chez M. DOMMARTIN, 216, rue de Lille.

LES ANNONCES A PARAITRE dans le « Journal de Roubaix » doivent être remises chez M. DOMMARTIN, 216, rue de Lille.

LES ANNONCES A PARAITRE dans le « Journal de Roubaix » doivent être remises chez M. DOMMARTIN, 216, rue de Lille.

LES ANNONCES A PARAITRE dans le « Journal de Roubaix » doivent être remises chez M. DOMMARTIN, 216, rue de Lille.

LYS: Une grève de protestation dans les services municipaux. Pour protester contre le refus des commissions municipales d'accorder l'application complète...

WASQUEHAL: La réception de « La Saint-Clément ». Samedi dernier, le Capreul en fête recevait les élèves de la « Saint-Clément »...

LES ANNONCES A PARAITRE dans le « Journal de Roubaix » doivent être remises chez M. DOMMARTIN, 216, rue de Lille.

LES ANNONCES A PARAITRE dans le « Journal de Roubaix » doivent être remises chez M. DOMMARTIN, 216, rue de Lille.

LES ANNONCES A PARAITRE dans le « Journal de Roubaix » doivent être remises chez M. DOMMARTIN, 216, rue de Lille.

LES ANNONCES A PARAITRE dans le « Journal de Roubaix » doivent être remises chez M. DOMMARTIN, 216, rue de Lille.

LES ANNONCES A PARAITRE dans le « Journal de Roubaix » doivent être remises chez M. DOMMARTIN, 216, rue de Lille.

LES ANNONCES A PARAITRE dans le « Journal de Roubaix » doivent être remises chez M. DOMMARTIN, 216, rue de Lille.

LES ANNONCES A PARAITRE dans le « Journal de Roubaix » doivent être remises chez M. DOMMARTIN, 216, rue de Lille.

LES ANNONCES A PARAITRE dans le « Journal de Roubaix » doivent être remises chez M. DOMMARTIN, 216, rue de Lille.

LES ANNONCES A PARAITRE dans le « Journal de Roubaix » doivent être remises chez M. DOMMARTIN, 216, rue de Lille.